

Veiller sur nos milieux par l'image

Monitoring and taking care of the territories: new issues of the social uses of images

Julia Bonaccorsi, Professeure des universités

Université Lumière Lyon 2, ELICO UR 4147

julia.bonaccorsi@univ-lyon2.fr

Observatoire – Photographie – Risque industriel – Ethno-sémiologie

Observatory – Photography- Risk –

Résumé :

L'article analyse la manière dont l'*observation photographique institutionnelle* peut générer des énonciations plurielles de la variation et du changement dans un milieu de vie. Il s'agit d'interroger la manière dont les images peuvent constituer une source de savoirs sur la mutation des territoires et des configurations sociales qui s'y déploient. La problématique porte sur les usages sociaux de l'image comme document « vigie », à partir de l'analyse ethno-sémiotique de deux opérations menées dans le cadre des Observatoires photographiques du paysage.

Abstract :

The topic of the research is the institutional photographic monitoring of territories, and how is produced plural discourses about the change in a living environment. Thus, we describe the editorial and social way in which images can be a source of knowledge on the mutation of territories and of social configurations. The main issue concerns the social uses of the image built as a "watchfulness" document. The research focuses on the ethno-semiotic analysis of in the framework of the National Photographic Observatory of Landscapes in France.

Veiller sur nos milieux par l'image

Julia Bonaccorsi

Introduction

Cette communication interroge la manière dont les images peuvent constituer (et pour qui) une source de savoirs sur le changement et la mutation de nos environnements et des configurations sociales qui s'y déploient.

Ma problématique visera plus spécifiquement la saisie d'usages sociaux de l'image comme document « vigie » : ces usages fondent une ou des manières d'être dans un même monde, ils participent de la fabrique des représentations territoriales et notamment, des régimes de visibilité et d'invisibilité, ils énoncent ce qui advient (ou peut advenir, comme l'accident ou la rénovation) et ce qui s'efface (les habitats, les individus nomades, les pratiques de l'espace).

Pour cette contribution, sera plus précisément examinée la manière dont l'*observation photographique institutionnelle* (c'est-à-dire définie et organisée par des instances en charge de la gestion du territoire, comme les collectivités locales, l'Etat, le CAUE, etc., selon des protocoles et processus de commande), peut générer des énonciations plurielles de la variation et du changement dans un milieu de vie. Le prisme de la catastrophe, de l'accident et du risque fonde le regard sur certains territoires : il en est ainsi des environnements soumis à une transformation réglementée par l'Etat et visant la sécurité des personnes, comme les zones industrielles à risque. La réflexion sera conduite à partir d'une analyse ethno-sémiotique de deux opérations menées dans le cadre des Observatoires photographiques du paysage.

1- De l'observation à la vigilance, nouvelles problématiques

Le cadre analytique choisi nécessite que j'explicité la manière dont je vais appréhender la question de la représentation. A l'encontre d'une analyse figurative des images photographiques comme « représentatives » d'un territoire, la démarche engagée vise la mise en évidence des valeurs de l'image à partir de ses usages sociaux dans des observatoires. Je reviendrai, d'abord, sur les ressorts épistémiques et pratiques de l'*observation*, puis je relierai ceux-ci aux questions du risque et de la catastrophe.

a. Observation, veille : la place de l'image vigie dans le rapport au territoire

Mon questionnement naît de plusieurs recherches antérieures sur des cas ayant en commun une documentation photographique collective du territoire : par des collections photographiques

professionnelles et amateurs ou par des opérations militantes de collecte photographique (Bonaccorsi, 2019) ; par des commandes photographiques institutionnalisées visant l'inventaire comme le suivi de la variation diachronique de territoires, non seulement naturels mais aussi urbains, péri-urbains voire industriels (Observatoires notamment). Dans ces différents projets, il apparaît que la représentation du territoire s'effectue selon une valeur de « veille » et de « vigilance » instrumentée par la documentation photographique. Cette valeur est le fait de différentes médiations sociotechniques et d'auctorialités plurielles, médiations qui opèrent de manière synchronique et différée : dispositifs de production (usage de la chambre photographique ou téléphone mobile par exemple), comme dispositifs de publication et d'exposition (géolocalisation des images et cartographie, site web et collections d'images redocumentarisées, muséographie, livre ou rapport, banque d'image, etc.) (Després-Lonnet, 2014). Par son étymologie latine *vigilare*, « habitude de veiller », la vigilance suggère une attention éveillée et s'oppose au sommeil. En anglais, le terme *watchfulness* renvoie plus littéralement encore à la vision.

Comment interpréter la logique de « veille » et/ou de « vigilance » à l'œuvre dans ces différents projets, à la fois compétence institutionnelle et politique, et compétence déléguée (au citoyen « voisin vigilant ») ou encore réappropriée, revendiquée comme une résistance ?

Je dirais que la variation sémiotique est au fondement de la vigilance puisque celle-ci opère en rendant saillants des différences, des ruptures, des changements infimes dans une économie du visible. Autrement dit, cette économie présuppose des témoins-spectateurs aptes à saisir ce qui « point » et varie dans un environnement idéal-neutre : cette lecture de l'espace public ne peut être ni intime ni subjective, mais doit au contraire d'une manière ou d'une autre, s'affirmer en une positivité objectivable. C'est ce dernier élément qui m'intéressera particulièrement ici.

Anne Piponnier désigne ce processus d'objectivation en considérant les « *dispositifs sociotechniques et communicationnels dédiés à l'activité d'observation* » (Piponnier, 2012, p. 19), les observatoires, notamment territoriaux, apparaissant comme les instruments greffons du scientifique et du politique. « *Soucieux de traduire le besoin d'observation dont témoignent les différents acteurs, l'observatoire est un instrument chargé d'en formaliser la représentation à travers des énoncés stabilisés et que chacun des acteurs peut être en mesure de s'approprier.* » (Idem, p. 27).

L'observatoire photographique en tant que dispositif vise un horizon documentaire et une normalisation qui dépassent (ou éludent) l'enjeu local et contingent (Bonaccorsi, Jarrigeon, 2010). Or, cette qualité de veille est à la fois intrinsèque à la logique protocolaire de la reconduction, et disséminée dans les différentes formes d'appropriation générées comme par

exemple la constitution d'un « réseau des veilleurs du paysage » dans le cas précis d'un Parc Naturel régional et de son observatoire photographique institutionnel¹ :

« Les techniciens sont convaincus d'avoir un bel outil et des habitants motivés. Ces habitants s'appellent « des veilleurs du paysage ». Ils continuent depuis 2010 à prendre des photos et à s'intéresser aux paysages, un peu dans l'ombre. » (La vie idéale d'un observatoire, Observatoire photographique du Parc de la Brenne p. 20).

Or, si les régimes de représentation des observatoires territoriaux ont bien été caractérisés dans la littérature, peu d'études portent sur les relations et configurations politiques réciproques entre les médiations visuelles et les milieux à partir d'enquêtes situées.

b. Territoire à risque, territoire brutalisé : les objets de savoirs vigilants

En SIC, il n'est pas inédit d'appréhender le territoire en tant qu'un objet de discours, visuel et verbal, on peut d'ailleurs considérer que la notion de territoire constitue une médiation qui agit sur et par les dynamiques de socialisation. De ce point de vue, le territoire est toujours un construit et un produit symbolique en même temps qu'il relie les hommes et les femmes à leur espace de vie. La réflexion menée mobilisera deux cas qui renvoient, chacun à une définition du territoire par le changement spectaculaire qui advient ou peut advenir : celui de la catastrophe. Souvent abordées à partir de la médiatisation événementialisée du risque et de la catastrophe (Garcin-Marrou, Le Naour, 2017), les identités territoriales seront ici considérées par leur fabrique selon des formes faibles, asynchrones, non polémiques : les observatoires photographiques.

Le premier cas qui retiendra mon attention est issu de différents fonds photographiques produits par des Observatoires locaux. Il s'agit d'un rapport commandité par le Ministère de l'Environnement sur la « perception de la tempête par l'OPP » et intitulé « Les tempêtes de 1999 dans l'œil de l'observatoire photographique du paysage »². Cette étude souhaitait caractériser les effets d'une catastrophe naturelle, la tempête de 1999 définie comme un « acteur de transformation du paysage » : « L'Observatoire a-t-il vu passer la tempête ? ». Le rapport décrit ainsi un territoire transformé par un événement « brutal et imprévu », « historique et exceptionnel », un « choc national ». Le territoire dont il est question dans ce premier cas est

¹ Voir à ce propos la présentation de la démarche de l'Observatoire photographique du Parc de la Brenne Berry : une cartographie des collections et appel à contribution sur le blog <http://veilleursdupaysage.fr/> ; et sur le site <https://www.parc-naturel-brenne.fr/le-parc/le-parc-en-action/patrimoine-bati-paysage-urbanisme/paysages/rejoignez-les-veilleurs-du-paysage>.

² Giorkis Sébastien et al., « La tempête de 1999 dans l'œil de l'observatoire du paysage », Ministère de l'écologie et du Développement, Etude réalisée par l'Agence Paysages, 2004, 123 p.

l'objet de savoirs vigilants parce qu'il a été brutalisé. L'Observatoire national (réunissant l'ensemble des Observatoires photographiques locaux) est alors abordé comme un discours médiatisant au même titre que la presse dont les titres et l'iconographie font également l'objet d'une analyse approfondie et quantitative par les auteurs du rapport.

Le second cas concerne un projet d'Observatoire photographique du paysage mis en œuvre en 2018 dans le territoire industriel de la métropole de Lyon. Ce territoire, constitué par dix communes, est également caractérisé par un Plan de protection des risques industriels (Site Seveso à haut risque). Ce contexte de mutation territoriale vise, d'une part, la mise en conformité réglementaire des modalités de la cohabitation entre des usages diversifiés du site, et d'autre part des objectifs d'innovation industrielle et de développement économique stratégiques pour la métropole. Y cohabitent à la fois les industries pétrochimiques, les habitations, des zones naturelles et de loisir, des voies fluviales, autoroutières, ferroviaires et ce dans l'espace comme dans le temps. Saisir cette épaisseur sociale, politique, culturelle, patrimoniale, temporelle, constitue une des ambitions de l'Observatoire photographique de la Vallée de la Chimie, à travers sa dimension participative revendiquée.

Plutôt que « territoire » ou « espace public », je mobiliserai pour cette communication le terme de « milieu », tel qu'il a été défini par Daniel Cefaï pour qualifier le « *monde qui nous échoit en commun* » :

« « Milieux », encore, où se déploient des forêts d'images, de signes et de symboles qui ouvrent, tout en le circonscrivant, l'horizon de ce qu'il est possible de voir et d'entendre, de comprendre et d'entreprendre, au cœur desquelles se dessinent des perspectives de mémoire et de projet, rarement congruentes, souvent conflictuelles, parfois enjeux de dispute publique. » (Cefaï, 2016).

Ainsi, il apparaît que l'« attention paysagère » chère aux observatoires photographiques du paysage est investie d'un sens nouveau quand il s'agit de ces territoires, produits de « savoirs vigilants ». Ces milieux sont ainsi définis et énoncés par les dispositifs qui les surveillent et leur portent attention, soit en anticipant le changement, soit de manière rétrospective. On peut ajouter que les entreprises sont depuis 2017 soumises à un « devoir de vigilance » (Lequet, 2017).

Je retiens précisément la notion de « veille », plutôt que celle de surveillance pour aborder cette problématique de la « vigilance » ; en effet, la « veille » convoque deux dimensions complémentaires info-communicationnelles. La première dimension qualifie la propriété des observatoires d'effectuer une actualisation continue (par un protocole unique et procédures de

collecte, d'enregistrement et de conservation), qui énonce ainsi une autorité en état de veille. La seconde dimension repose sur la nature documentaire des dispositifs (Tardy, 2014) ; la veille dépend d'outils et de pratiques professionnelles, ceux de la « veille documentaire », qui la matérialisent comme c'est le cas de l'archivage cartographique des « Veilleurs du paysage » cité précédemment. Les instances des observatoires endossent le rôle méta-énonciatif de veilleur du territoire, à partir d'un média : la photographie.

Or, quels effets sur les milieux, sur les configurations sociopolitiques, les débats publics, l'espace public ? Je vais tenter désormais d'affiner cette relation sémiotique entre images photographiques, observatoires, et espaces publics. Notamment, en quoi l'observatoire instrument de veille, peut-il permettre de prendre position ?

2- L'observatoire : énonciation d'un milieu sans dispute

Ce deuxième point explore pour chacun des cas l'hypothèse que la logique de veille vise une intelligibilité et un arraisonnement du milieu de vie qui dissémine les responsabilités de la variation advenue ou à venir.

a. « Il faut trouver les responsables » : la confiance dans le temps

La catastrophe surgit et prend sens comme un événement sans responsable : l'ensemble du rapport « La tempête de 1999... » en témoigne, soulignant de diverses manière les caractéristiques « brutale », « rapide », « imprévisible », « de grande ampleur », de la tempête (p. 31). Plus loin : « La catastrophe est imprévisible au contraire des risques qui peuvent être localisés et les secteurs les plus sensibles même surveillés » (p. 96). Cette rhétorique n'est pas anodine : elle impose une séparation nette et définitive entre les effets de la médiation documentaire de l'observatoire (autrement dit, le dispositif de veille dans son ensemble) et sa capacité à produire du savoir sur la catastrophe. Elle dédouane d'ailleurs du même coup l'observatoire et les pouvoirs publics d'une responsabilité à veiller sur les milieux (ici, l'environnement naturel), autrement qu'*a posteriori*. Ainsi, la confiance est principalement accordée dans la capacité du temps long à produire de la connaissance : il « faut faire confiance au temps » (p.97), point de vue longuement exposé dans le rapport.

Comme nous l'avions montré avec Anne Jarrigeon (2013), la variation diachronique est à la fois définie dans le protocole même de l'observatoire qui prévoit la reconduction de points de vue et la comparaison d'images en séries : ainsi, je cite le rapport, « Il y aurait ce trou soudain, cette disparition, ce rapt d'un pan entier du paysage. » (p. 99). Cette variation est également

affirmée comme une pratique interprétative plus transversale (« historiciser », « mémoire », « après »). Dans ce cas, les photographies deviennent des sources visuelles pour un travail historien, en l'absence de discours sur l'image, absence par ailleurs liée aux nombreuses autres garanties de neutralité (comme l'esthétique frontale des prises de vue). En effet, il faut souligner que rares sont les « traces écrites des délibérations » préalables à la mise en œuvre du dispositif ainsi que l'accès aux commentaires ou lectures de l'observatoire, ce que déplore le rapport. Autrement dit, les dispositifs de lecture des images et leur enrichissement documentaire apparaissent d'autant plus essentiels que les savoirs qu'elles sollicitent sont lacunaires et nécessitent de recourir à des sources externes pour dire le changement. Dans ce cas, la veille territoriale outillée par l'observatoire ne semble pouvoir énoncer qu'un milieu sans dispute, sans lutte ni débat, puisque la problématique de la catastrophe naturelle vient, en quelque sorte, relire un fonds photographique *qui a vu mais sans le savoir*. Ainsi, si l'image photographique est bien un document-vigie, cette valeur attribuée est absolue et surtout indépendante de la problématique précise de la tempête. La vigilance apparaît en une modalité faible de l'observatoire, un pouvoir qui lui est attribué après que la crise a eu lieu.

b. La veille peut-elle avoir un point de vue ?

Le cas de l'observatoire de la Vallée de la Chimie me conduit à un renversement de perspective au regard du premier cas analysé : la constitution de cet OPP intègre un principe participatif visant une certaine représentativité de synthèse (c'est-à-dire, produite par la synthèse d'opinions). Cette volonté « participative »³ se traduit par la formalisation explicite d'un protocole de collecte et d'exploitation de différents points de vue sur le territoire, ceci à partir d'un séquençage dans le temps et dans l'espace. L'objectif visé est de convoquer (ou de rendre possible) l'expression de différents savoirs pour établir le corpus des images photographiques qui seront reconduites (40 pour 100).

L'observatoire est ainsi défini dès sa genèse comme un objet-frontière entre différents groupes d'acteurs sociaux et selon plusieurs niveaux internes à ces groupes : la sélection partagée des points de vue⁴. L'observatoire est ainsi doté d'outils participatifs pluriels selon des consignes

³ Ici, la participation est à rapprocher de celle étudiée par Nathalie Casemajor Lousteau, reposant sur une poétique de l'ordinaire, Nathalie Casemajor-Lousteau, « La contribution triviale des amateurs sur le Web : quelle efficacité documentaire ? », *Études de communication*, 36 | 2011, 39-52

⁴ Cette problématique est développée dans le mémoire de recherche de Lucia Rodrigues, « L'Observatoire photographique de la Vallée de la Chimie : vers une sélection partagée des points de vue », Master MUSE Information-Communication Lyon 2, LabEx Intelligence des Mondes urbains, Université de Lyon, CAUE Rhône Métropole, 2020.

précises, reposant sur le choix argumenté d'images et le recueil d'avis, à la fois numéraires et commentés.

Sur un principe d'invitation, des « experts » sont réunis en un comité auquel je participe. La diversité des profils des membres experts et leur position d'extériorité au regard de la fabrique de l'observatoire lors des réunions, permettent de faire « circuler » l'observatoire entre des champs professionnels et selon des savoirs hétérogènes, de manière à la fois détachée et scrupuleuse. L'observation participante des comités rend compte de la manière dont s'élabore le sens partagé de la veille puisque les définitions mêmes de l'« évolution » ou de la « mutation » (ou plutôt de ce qui est soumis à évolution ou mutation) ne sont pas figées. La notion de changement peut selon les individus renvoyer aussi bien à des prismes culturels (relatifs à la photographie de paysage) ou bien techniques (relatifs à l'aménagement du territoire concerné).

En miroir de ce groupe d'expert, une démarche de focus-groupe puis d'exposition itinérante mobilise des individus, dénommés « habitants », sollicités à leur tour pour choisir, commenter les images. Il ne s'agit pas d'un groupe constitué au sens physique du terme, mais de différentes configurations sociales liées à la temporalité des expositions, aux lieux, ou encore à d'autres institutions, comme l'école (visite scolaire)⁵. Il serait plus juste de désigner comme le groupe des « visiteurs et visiteuses de l'exposition » celles et ceux qui rédigent ces avis, plutôt que les « habitants ».

Des différentes données produites dans le cadre de cette démarche participative, il est permis de conclure que l'attention au changement y est centrale ainsi que l'enjeu de la veille photographique pour ce territoire. Cette attention se manifeste selon une grande diversité, comme autant d'interprétations d'un « devoir de vigilance » individuel. A nouveau, l'observatoire fait advenir un milieu sans dispute où la critique sociale et le débat occupent une place marginale, ce qui diffère singulièrement avec le fait que, pour ce même territoire, la prévention des risques est ou a été objet de conflits non négligeables entre d'une part, les industries et les pouvoirs publics, et d'autre part, les riverains et les associations locales (Martinais, 2015).

⁵ L'analyse quantitative et discursive des avis collectés lors des expositions a été effectuée par Elise Roche, Lucia Rodrigues, Nilo Vieira, en partenariat avec le CAUE Rhône Métropole, dans le cadre d'un Projet tutoré JuniorLab du Master Médiations urbaines, savoirs et expertises (MUSE), Mention Information-Communication (Université de Lyon), 2019.

3- La vigilance par la poétique du fragment : prendre place et position sur le changement

Dans l'observatoire de la Vallée de la Chimie, la valeur accordée aux votes et aux commentaires écrits n'est pas anecdotique que ce soit dans et entre les deux groupes désignés précédemment. Pour tous les participants, il s'agit bien d'adopter une posture de *public*, qui accorde à un garant institutionnel la responsabilité de prendre soin de sa parole, mais aussi de la relier à d'autres pour qu'il soit possible d'appréhender un horizon d'attente commun. Cet équilibre ténu, furtif, discret et sensible qui s'élabore entre des voix et des savoirs et compose avec eux, ne peut ni ne doit pas être comparé ou assimilé aux grandes manœuvres du débat participatif ou du conflit social, même s'il agit socialement. Pourtant, il importe de prêter attention à ces savoirs vigilants qui prennent en charge, ensemble, le milieu en tant qu'objet variant à partir de l'image photographique.

a. La fabrique de la représentativité

Cette troisième partie explore plus précisément ce qui se joue dans la création de cet observatoire de la Vallée de la Chimie, qui place la photographie et plus largement l'observatoire comme forme médiatisante *efficace* à veiller sur ce milieu. Cet enjeu n'est pas anodin pour cet observatoire, et il est irrigué par une conception très éclairée des usages et limites des OPP, issue de plusieurs bilans et rapports réalisés après 2012⁶. Les concepteurs-photographes sont, ainsi, les premiers analystes critiques du dispositif qu'ils mettent en œuvre. Il faut donc, à cet endroit de mon analyse, faire crédit aux malentendus générés par le dispositif participatif qui sont autant de lignes de fuite et d'ouvertures possibles. L'observable et le connaissable dépendent de seuils de pertinence pluriels, hétérogènes, dépendants des places sociales : c'est la conscience de cette diversité qui permet de prendre place et position sur le changement. La démarche de recherche engagée de manière participante auprès du CAUE Rhône Métropole maître d'œuvre de l'observatoire me conduit à défendre une temporalité singulière de l'enquête, selon une approche sensible et réflexive attentive aux déplacements et relations qui se mettent en place dans le temps de l'action en train de se faire : ce qu'Igor Babou désigne comme les « *cadres matériels négligés de la participation* » (Babou, 2016).

⁶ Citons à titre d'exemples : en décembre 2015, « Observatoires photographiques du paysage « locaux », recensement et typologie », Rapports DGALN/DHUP/ Qualité du cadre de vie, Bureau des paysages, Ministère de L'Environnement, de l'Energie et de la Mer ; en Février 2016, « La vie idéale de l'Observatoire Photographique du Paysage. Travaux et réflexions sur les pratiques et perspectives des Observatoires Photographiques du Paysage dans les Parcs naturels régionaux », Parcs naturels régionaux de France.

Je choisis ici d'extraire deux situations pour illustrer de quelle manière « une prise de position » par la photographie/document-vigie, s'effectue, par le décalage qui s'opère entre la stratégie consensuelle de l'observatoire, et ses diverses lectures situées, liées au corps, aux mémoires, aux forces des lieux et des agencements matériels.

La première situation concerne la transformation des vues photographiques reliées par un itinéraire, cartographié numériquement (Figure 1), en jeu de cartes mobiles, solides, tangibles e constitué par les photographies imprimées sur du carton à maquette (Figure 2 et Figure 3).

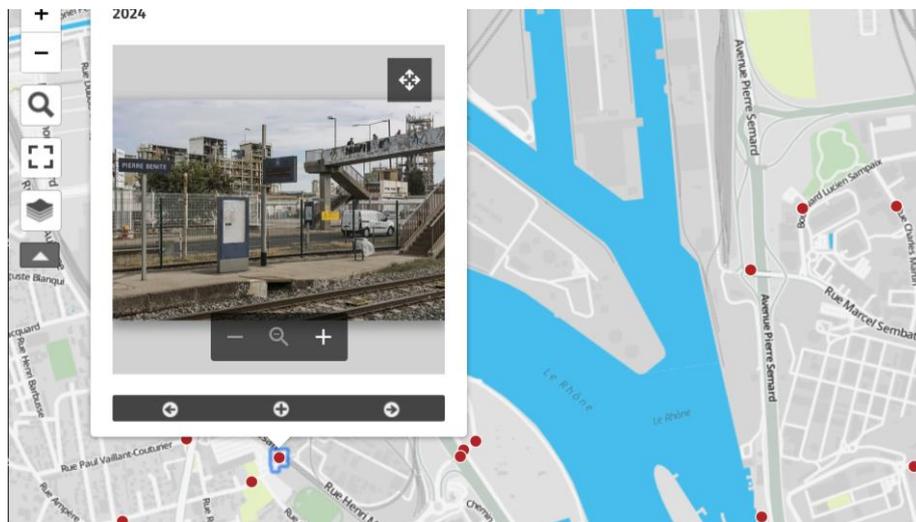


Figure 1 - Extrait du site web -Observatoire photographique de la Vallée de la Chimie, février 2019



Figure 2 - Exposition, Médiathèque de Feyzin, février 2019



Figure 3 - Comité d'experts, décembre 2019

La seconde situation fait intervenir l'écriture d'un discours sur l'image, par des voies plurielles, avec une consigne unique : « participer à la sélection [des photographies] qui seront rephotographiées ». La planche d'images suivante (Figure 4) constitue un sommaire global du fonds photographique qui est aussi disposé dans l'espace de la salle, c'est également le lieu de la synthèse puisque l'avis individuel (le vote par une gommette) y est consigné. De même, les livrets sont recueillis dans une boîte située sous les panneaux (Figure 5).



Figure 4 - Panneau itinérant de l'exposition OPP Vallée de la Chimie, Feyzin, février 2019

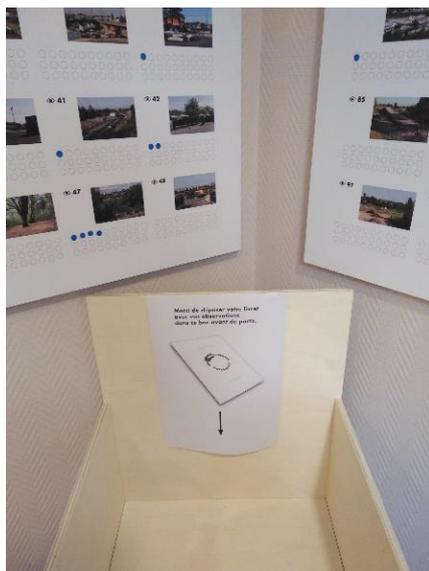


Figure 5 - Dispositif de collecte des avis visiteurs de l'exposition, livrets, Feyzin, février 2019

b. Prendre parti : veiller ensemble sur nos milieux

L'historien de l'art Georges Didi-Huberman a décrit de quelle manière Bertold Brecht réalisant des collages d'images d'actualité questionne, invente, joue avec une « magie » du montage par le contraste, l'inconciliable entre deux images. Il dit ainsi : « *Le montage rend équivoque, improbable voire impossible, toute autorité de message ou de programme. C'est que, dans un montage de ce type, les éléments – images et textes – prennent position au lieu de se constituer en discours et de prendre parti* » (Didi-Huberman, 2009, p. 118).

L'agir documentaire opère par les aberrations mêmes que le processus de représentation et d'éditorialisation des images produit (des énumérations plutôt que des séries par exemple), relevant d'une poétique du détail et du fragment (Bonaccorsi, 2019). Dans le cas des observatoires photographiques, cette poétique du fragment advient dans les gestes de définition du sens de l'observatoire, la fabrique de nouvelles planches d'images, selon des temporalités variées. La décomposition et le montage ont lieu de manière intermédiaire et temporaire dans le processus de sélection du corpus final (Figure 6). Des jeux de points de vue sont ainsi composés par les participants experts ou habitants en des séries éphémères et immédiatement décomposées. Cependant, elles donnent lieu à la formulation orale et la rédaction d'une « lecture », d'un commentaire délégué à un des participants qui précise à l'oral mais aussi à l'écrit l'intérêt de sélectionner le point de vue.

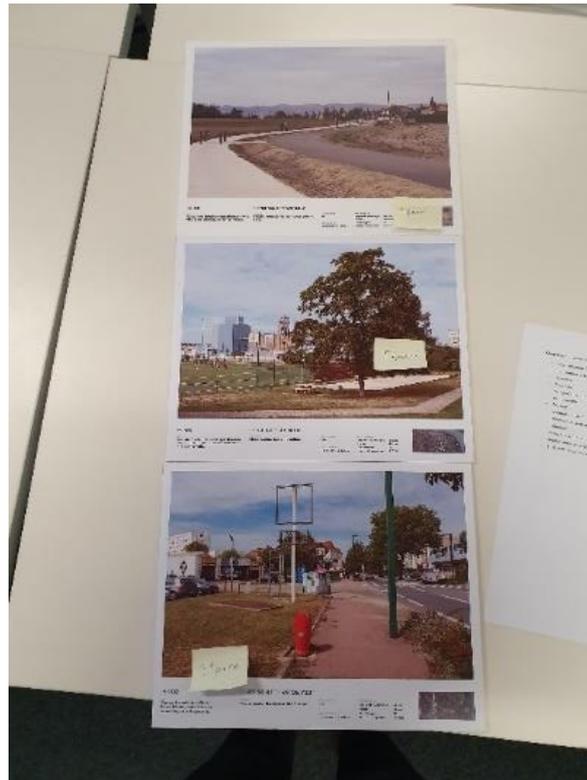


Figure 6 – Jeu d’images sélectionnées à commenter par écrit - Comité d’experts, décembre 2019

Dans l’exemple ci-dessous tiré de l’étude sur la tempête de 1999 (Figure 7), un « Point de vue » est singularisé : il va désigner alors une zone (« vue dans le sens opposé »). Ces photographies ainsi ajoutées à l’observatoire (son itinéraire) recomposent de nouvelles séries et génèrent une variation formulaire autour du « Point de vue » : « Point de vue 20 de l’Observatoire », « Point de vue décalé », « Point de vue d’un autre secteur ». Ce sont, par exemple, les « images manquantes » que l’animateur de l’observatoire va réaliser en complément de la série prévue par l’observatoire, ou encore, dans notre exemple, les images produites par l’Agence Paysages elle-même. Cette pratique de la « note de bas de page » photographique atteste de la manière dont le dispositif de veille est investi, interprété, manipulé, approprié (La tempête de 1999..., p. 100) mais aussi reconnu et légitimé.

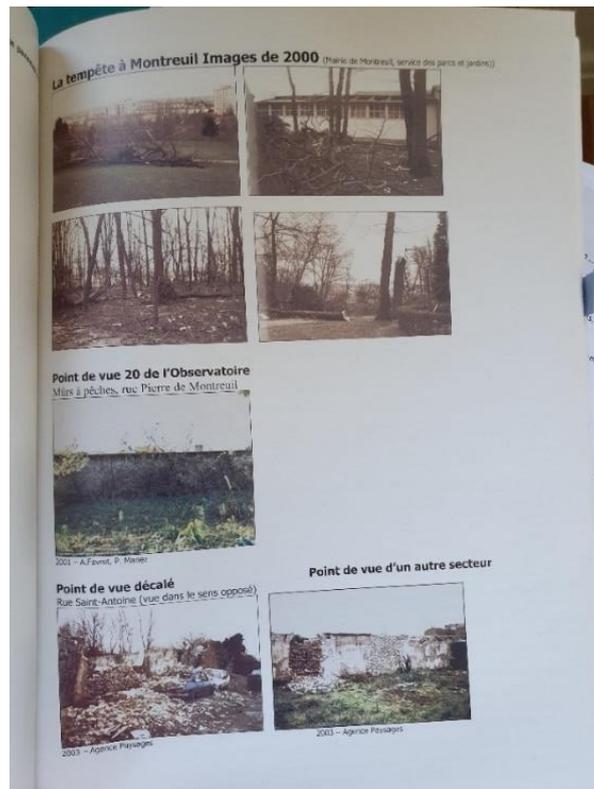


Figure 7 - La tempête de 1999 dans l'œil de l'OPP, p. 55

L'éditorialisation des différentes photographies singularisées forme à la fois un compte-rendu de l'enquête (les traces de la tempête dans un territoire localisé à partir de l'observatoire) et un instrument au service de cette enquête (comparer, confronter, documenter le lieu du crime). Parce que la tempête est « aléatoire dans l'espace » (p.31), la variation diachronique (l'écart entre deux états que la vigilance observe dans le temps) est saisie à partir d'une variation spatiale effectuée à partir du point de vue initial de l'observatoire (ici, le n°20). Il est particulièrement intéressant d'observer le jeu d'échelles qui est ici rendu saillant : la problématique nationale de la catastrophe naturelle est relocalisée dans une zone délimitée par les images photographiques assemblées sur cette page, un milieu. Ainsi, la valeur sociale de l'image comme *efficace* à veiller sur nos milieux repose moins sur la représentation d'un espace géographique unifié et commun, que sur la poétique du fragment (le milieu est représenté par autant de « vues » qui sont dissociées les unes des autres). Ce sont les discours produits à partir des « vues » qui les relient entre elles.

Conclusion

Dans cet article, mon questionnement initial portait sur les usages sociaux de l'image comme sources de savoirs et instruments de veille vis-à-vis des transformations territoriales. Les observatoires photographiques du paysage constituent des objets concrets tout à fait fertiles

pour explorer la manière dont le statut de « vigie » de l'image photographique est doublement produit par les médiations sémio-techniques de production, de circulation et d'interprétation des photographies et par les acteurs sociaux. Les deux cas étudiés mettent en évidence le rôle pluriel joué par l'attribution de la valeur documentaire des photographies dans la construction sociale du rapport au changement, mais également dans la formation lente de manières de (re)définir les milieux de vie. A ce titre, il importe de s'intéresser aux images moins pour leurs propriétés représentationnelles et figuratives, que pour comprendre *comment* s'accordent des sujets sociaux sur les savoirs qu'elles rendent possibles.

Bibliographie

- Babou I. (2016). Randonner avec un vidéoprojecteur. La démocratie participative à l'épreuve dans le parc national de La Réunion. *Communication. Information médias théories pratiques* (vol. 34/1). <http://journals.openedition.org/communication/6706>.
- Bonaccorsi J. (2019). L'agir documentaire, une politique du détail. À partir du cas de #SoyonsHumains. *Communication & langages*, n°199, p. 91-113.
- Bonaccorsi. & Jarrigeon A. (2013). La production photographique de l'évolution paysagère. : Analyse d'une fabrique de la variation à partir des Observatoires photographiques du paysage. *Congrès de l'Association Française de Sémiotique*, Liège, Belgique, en ligne <http://afsemio.fr/wp-content/uploads/26.-Bonaccorsi-Jarrigeon-AFS-2013.pdf>
- Cefaï D. (2016). Publics, problèmes publics, arènes publiques... Que nous apprend le pragmatisme ? *Questions de communication*, n°30, p. 25-64.
- Després-Lonnet M. (2014). La construction documentaire d'un site culturel enfoui. in Cécile Tardy (dir.), *Les médiations documentaires des patrimoines*. Paris : L'Harmattan, p. 69-106
- Didi-Huberman G. (2009). *Quand les images prennent position. L'œil de l'Histoire*, Paris : Les Editions de Minuit.
- Garcin-Marrou I. & Le Naour G. (2017). Définir, domestiquer et communiquer sur les risques industriels. *Sciences de la société*. N° 100, [En ligne], <http://journals.openedition.org.bibelec.univ-lyon2.fr/sds/5721>
- Martinais E. (2015). Le conflit comme mode de participation. Les habitants contestataires de la politique de prévention des risques industriels. *Participations*, n° 13, p. 89-117.
- Piponnier A. (2012). Les observatoires et l'observation. *Communication & langages*, n°171, p. 19-28.
- Tardy C. (dir.) (2014). *Les médiations documentaires des patrimoines*. Paris : L'Harmattan.
- Lequet P. (2017). Loi « devoir de vigilance » : de l'intérêt des normes de management des risques. *Revue juridique de l'environnement*, n°42, p. 705-25.